

**DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES
CANTON DE LA COTE SALANQUAISE
MAIRIE DE CLAIRA**

**EXTRAIT DE DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FEVRIER 2018**

L'An deux mille dix-huit, le neuf février à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Clairà dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Hélène MALE, Maire.

Présents : Chantal AMIGAS, René AROS, Jacques BAUDE, Henri BOULAROT, Marielle BOUSQUET, Bernard JANTAC, Jean-Pierre LEONARDI, Fabienne LINOSSIER, Hélène MALE, Alexandra NEGRE, Marc PETIT, Alain QUINTO, Marie-France ROFIDAL, Eric RODRIGUEZ, Anissa SAGUER, André SANCHEZ, Angélique SORLI, Marie-Josée VERA.

Absents excusés : Isabelle BAZZUCCHI, Pierre BRAULT (procuration à Anissa SAGUER), Daniel DUROCHAT, Marie-Line GIRO (procuration à Angélique SORLI), Stéphanie FOURCADE, Jean-Pierre MAC, Jean-Marie NOGUER (procuration à Hélène MALE), Jean-Marc RIGAL (procuration à René AROS), Nadira M'ZOURI (procuration à Fabienne LINOSSIER).

Nombre de membres :

Afférents au Conseil : 27

En exercice : 27

Présents : 18

Votants : 23

Les membres présents étant en nombre suffisants pour délibérer valablement, Madame le Maire a déclaré la séance ouverte.

Angélique SORLI a été élue secrétaire de séance.

Objet : décision modificative au Budget Communal

Madame le Maire explique qu'afin de commencer l'année 2018 dans les meilleures conditions il est nécessaire de modifier le budget Communal de l'année 2017. Après délibération,

Le Conseil Municipal DECIDE de modifier les prévisions de certains chapitres du Budget Communal comme mentionné ci-dessous :

Chapitre	fonction	nature	libellé	D/R	F/I	R/O	Prévision
013	020	6419	remboursement sur rémunération du personnel	R	F	R	15214
10	01	10222	F.C.T.V.A	R	I	R	10000
16	01	1641	Emprunts en euros	D	I	R	10000
66	01	66111	Intérêts réglés à échéance	D	F	R	15214

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, et ont signé au Registre tous les membres présents.



pour extrait conforme,
Clairà, le 9 février 2018

Hélène MALE.

Le Maire

Certifié exécutoire

Suivant le dépôt en préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

Accusé de réception en préfecture
066-216600502-20180212-D-09022018-1-DE
Date de télétransmission : 12/02/2018
Date de réception préfecture : 12/02/2018